

Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung
Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat
Band: 9 (1933-1934)
Heft: 8

Rubrik: Schulen und Kurse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Colonel E. M. G. Arthur Steinmann, son assemblée générale ordinaire, sur laquelle nous orientons brièvement nos lecteurs comme suit:

Le rapport du président pour l'exercice écoulé relève avec satisfaction que notre entreprise se meut dans de saines voies, bien qu'en cette regrettable période actuelle de crise et de désunion politique il soit difficile de contribuer au développement d'un journal militaire.

Il peut être établi que l'exploitation proprement dite du « Soldat Suisse » durant l'exercice 1932/33 a bouclé par un léger excédent de recettes qui, cependant, par les amortissements nécessaires du mobilier, des clichés et du droit d'édition se transforme en un déficit supportable. Le maintien du nombre des abonnés et des insertions suscite toujours l'attention des organes dirigeants, ainsi que de l'imprimerie Aschmann & Scheller à Zurich dont l'énergie et la bienveillance pour notre entreprise sont très appréciées par notre présidence qui lui a témoigné sa gratitude par de cordiales paroles. Le capital social de la société s'élève actuellement à fr. 34,050.—, montant qui est réparti entre 180 sociétaires.

Les contrôleurs, après avoir procédé à une vérification minutieuse des comptes, a proposé à l'assemblée générale d'accepter ces derniers et de donner décharge avec remerciements aux organes dirigeants de la société, ce qui a été approuvé à l'unanimité. Le budget pour 1934 prévoit également un léger déficit, occasionné par les amortissements indispensables.

Le vote a confirmé dans leurs fonctions respectives les membres actuels du comité, soit: Colonel E. M. G. Arthur Steinmann, Zurich, comme président; adj.-sof. E. Möckli, Zurich, comme vice-président; 1^{er} Lt. Dr G. S. Abt, Zurich, comme secrétaire; sergent-major Ernst Mantel, Zurich, comme caissier; Colonel E. M. G. M. Feldmann, Berne, lieutenant-colonel R. Bohli, Zurich, capitaine F. Hagenbuch, Aarau, adj.-sof. E. Weisshaupt, Schaffhouse, sergent-major Maridor, Genève, comme adjoints.

Ont été réélus contrôleurs à l'unanimité MM. le lieutenant-colonel W. Sebes à Kusnacht-Zurich, le major E. Straub à Zurich et le fourrier A. Wildberger, Schaffhouse.

M.

Schulen und Kurse.

Rekrutenschulen.

Infanterie:

5. Division vom 21. Febr.—28. April, Bellinzona und Mte. Ceneri.
6. Division vom 21. Febr.—28. April, Chur.

Mitrailleure: Wallenstadt.

Radfahrer vom 5. Febr.—20. April (1. u. 2. Div.), Winterthur.
Büchsenmacher, 4., 5. u. 6. Div., v. 21. Febr.—2. April, Wallenstadt.

I.-R. 30, Bellinzona, Fachausbildung 2.—28. April, Bern W.F.
Kavallerie: vom 9. Jan.—10. April, Aarau.

Büchsenmacher 9. Jan.—14. März, Aarau; Fachausbildung vom 8. Okt.—3. Nov., Bern W.F.

Artillerie:

vom 2. Febr.—19. April, Bière.
vom 2. Febr.—19. April, Frauenfeld.
vom 2. Febr.—19. April, Kloten.
vom 2. Febr.—19. April, Thun.

Motorwagentruppe: vom 8. Jan.—10. März, Thun.

Traintruppe: vom 8. Jan.—10. März, Frauenfeld.

vom 8. Jan.—10. März, Bülach.

Offiziersschule.

Sanität vom 9. Jan.—24. Febr., Basel

Fourierschule

vom 10. Jan.—10. Febr., Thun.

Unteroffiziersschulen.

1. Div. W. K. vom 9.—21. Febr., UOS vom 21. Febr.—14. März, Liestal

2. Div. W. K. vom 9.—21. Febr., UOS vom 21. Febr.—14. März, Liestal

3. Div. W. K. vom 9.—21. Febr., UOS vom 21. Febr.—14. März, Bern

4. Div. W. K. vom 9.—21. Febr., UOS vom 21. Febr.—14. März, Luzern

5. Div. W. K. vom 19.—31. Jan., UOS vom 31. Jan.—21. Febr., Bellinzona

W. K. vom 9.—21. Febr., UOS vom 21. Febr.—14. März, Zürich

6. Div. W. K. vom 19.—31. Jan., UOS vom 31. Jan.—21. Febr., Chur

W. K. vom 9.—21. Febr., UOS vom 21. Febr.—14. März, St. Gallen

Trompeter W. K. vom 9.—21. Febr., UOS v. 21. Febr.—14. März, Bern

Radfahrer W. K. vom 3.—15. Jan., UOS v. 15. Jan.—5. Febr., Winterthur

Schw. Inf.-Waffen (Versuchskurs) W. K. vom 19.—31. Jan., UOS vom 31. Jan.—21. Febr., Thun

Tel.- und Signalpatrouillen W. K. vom 9.—21. Febr., UOS vom 21. Febr.—14. März, Freiburg

Genietruppen: vom 13. Febr.—21. März, Brugg

vom 23. Febr.—24. März, Liestal

Sanitätstruppe: Gefreirenschulen vom 2.—31. Jan., Basel

vom 2.—31. Jan., Genf

vom 29. Jan.—27. Febr., Basel

vom 29. Jan.—27. Febr., Genf

vom 23. Jan.—24. März, Basel

vom 23. Febr.—24. März, Genf

v. 23. Febr.—24. März, Locarno

Verpflegungstruppe W. K. vom 26. Febr.—10. März, UOS vom 10.—31. März, Thun

Motorwagentruppe vom 3. Jan.—8. Febr., Thun

Wiederholungskurse.

4. Division: Btr. 34 vom 14. Febr.—1. März

Festungsbesetzungen: Mot.-Art.-Abt. 2 (Btr. 86 und 92) vom 25. Jan.—9. Febr.

Armeetruppen: Btr. 4 vom 9.—24. Jan.

Landwehr:

Mot.-Art.-Abt. 2 (Btr. 86 u. 92) vom 25. Jan.—6. Febr.

1934

C'était en 1907, sauf erreur, des désordres ensuite d'une grève avaient éclaté à Lausanne. L'École de recrues, à la caserne depuis quatre jours seulement, était mandée pour maintenir le bon ordre en attendant l'arrivée des troupes levées dans ce but; eh bien, grâce aux sentiments du devoir et de discipline dont était animée cette jeunesse, malgré son peu de savoir car ce n'est pas en quatre jours que l'on devient soldat, la population l'acclama et reconnut en elle non pas une force dirigée contre elle, mais contre les échauffés et autres fauteurs d'ordre.

En novembre 1932, date qui restera sanglante dans l'Histoire de Genève, l'E. R. III/1 ayant déjà accompli la moitié de son temps était mandée à Genève pour maintenir l'ordre dans les circonstances que l'on sait; eh bien, la troupe fut lynchée et ne dut son salut qu'à l'usage des armes à feu.

Faut-il en conclure qu'en un quart de siècle la mentalité de notre population s'est transformée à ce point? Non, mille fois non, cela nous ne l'admettrons jamais, il n'y a pas des Suisses d'hier et des Suisses d'aujourd'hui, il n'y a que des citoyens qui aiment leur pays et qui sont fiers du patrimoine que le sang de leurs aïeux a payé trop cher pour qu'ils l'exposent de sangfroid à la cupidité toujours en éveil des grandes nations. Mais il y a aussi des éléments qui viennent du dehors et que la Suisse accueille hospitalièrement alors qu'ils accourent pour lui planter un couteau dans la gorge en fomentant la révolution et en introduisant des théories subversives auxquelles, hélas, trop de citoyens se laissent prendre et croient lutter pour le bien du pays alors qu'ils le conduisent à sa perte.

Sous ce rapport, il faut avouer que le mal progresse et que le nombre de ceux qui pensent bien faire, en criant au désarmement de la Suisse, augmente sans cesse. Pourtant, une lueur d'espoir point à l'horizon en constatant que les crédits militaires nécessaires à la réorganisation de l'armée et à l'achat de nouveaux matériels ont été acceptés, sans trop de résistance de la part d'un parti dont la politique laissait prévoir qu'il s'opposerait farouchement à toute nouvelle dépense en faveur de l'armée.

Qui sait, peut-être verra-t-on un jour à la tête du pays un gouvernement de gauche soutenant l'armée tout